

ACHETER ET TRANSPORTER UN MOUTON POUR **L'AÏD EL KEBIR**

Les moutons sont des animaux qui aiment vivre en groupe : ils sont moins stressés lorsqu'ils sont entre congénères.

Afin de garantir une qualité sanitaire optimale de la viande, leur transport en groupe est recommandé.

RAPPELS SUR LES CONDITIONS DE TRANSPORT D'UN MOUTON

- ▶ **Il est déconseillé de transporter soi-même un mouton.**
Un transporteur professionnel garantira une qualité sanitaire optimale et le respect de la réglementation en vigueur.
- ▶ **Vous devez privilégier l'achat d'un mouton auprès d'une bergerie d'abattoir ou d'un éleveur.** Dans ce cas :
 - > soit le transport vers l'abattoir est assuré par l'éleveur ;
 - > sinon il vous est possible de le transporter par vos propres moyens en respectant impérativement les conditions ci-dessous.

CONDITIONS À RESPECTER

- ▶ Veiller à ce que l'animal soit identifié par **2 boucles d'oreilles jaunes** et dispose d'un certificat de circulation remis par l'éleveur et obligatoire pour **être transporté directement vers un abattoir.**
- ▶ Le transport en voiture de tourisme est interdit, vous pouvez opter pour une camionnette ou un van.
- ▶ Ne pas attacher l'animal : il doit être libre de ses mouvements au sein d'un espace aménagé pour qu'il ne se blesse pas. Il doit pouvoir se coucher ou se mettre debout.
- ▶ Le trajet ne doit pas dépasser une distance supérieure à 65 km ;
- ▶ Privilégier un transport groupé afin de réduire le stress de l'animal.